

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER
TENUE LE 10 JUILLET 2018**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le mardi 10 juillet 2018 à Town à 19 h 30.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, Mme la Conseillère Rita D. Turriff, ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION # 18-07-36
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION # 18-07-37
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux des séances du 4 et 5 juin 2018.
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
 - 5.1. Nommer les signataires pour la reconduction de l'entente de subvention – phare;
 - 5.2. Suivi projet du Phare;
 - 5.3. Nommer les signataires pour l'entente de servitude avec la Commission scolaire Eastern Shores;
 - 5.4. Rapport du comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires;
 - 5.5. Étude en cours pour le nettoyage du varech dans la baie;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Mardi 7 août 2018, 19 h 30, à « Town Hall », 370, rue Beach, Métis-sur-Mer.
8. Levée de l'assemblée.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION # 18-07-38
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES RÉGULIÈRES DE L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUES LE 4 ET LE 5 JUIN

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux des séances ordinaires de l'arrondissement de MacNider tenues le 4 et le 5 juin 2018 soient approuvés tels que soumis.

4. COMPTES A PAYER

RÉSOLUTION # 18-07-39
COMPTES A PAYER

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés :

Postes Canada	44.25 \$
Metis Beach School	0 \$
TOTAL	44.25 \$

5. VARIA OUVERT

5.1 Nommer les signataires pour la reconduction de l'entente de subvention – phare.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a signé une entente de subvention de deux ans le 31 mars 2016 avec Sa Majesté la Reine Chef du Canada, représentée par le ministre des Pêches et de Océans relatif à l'acquisition du Phare de Pointe Mitis;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a fait une demande au gouvernement fédéral afin de prolonger l'entente de subvention jusqu'au 31 mars 2020;

POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'approuver l'entente visant la reconduction de l'Entente de subvention intervenue entre Sa Majesté et la ville de Métis-sur-Mer dans le cadre de la cession du phare de Pointe-Mitis en vertu de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux et autorise Mme la mairesse ainsi que le Directeur général de la Ville à signer cette entente au nom de la Ville.

5.2 Suivi projet du Phare.

Le toit de la maison du phare a été réparé. La ventilation ainsi que le chauffage dans le phare vont être corrigés sous peu ainsi que l'installation septique. Le bail emphytéotique avec l'Association des résidents de la pointe du Phare de Métis-sur-Mer se signera d'ici le mois de septembre si tout va comme prévu.

5.3 Nommer les signataires pour l'entente de servitude avec la Commission scolaire Eastern Shores.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'approuver l'entente de servitude avec la Commission scolaire Eastern Shores pour la Metis Beach School et nomme Mme la mairesse ainsi que le Directeur général de la Ville comme signataire de l'entente de servitude au nom de la Ville.

5.4 Rapport du comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires.

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires a reçu trois demandes de financement avant la date butoir du 15 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE les trois demandes ont été analysées par les trois membres du comité selon la grille des critères en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le comité a retenu la demande du comité des Loisirs, pilotée par M. Philippe Cavanagh « salle multifonctionnelle du 21^e siècle » et recommande au conseil de verser le fonds du FDT à cette demande.

POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'accepter la recommandation du comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires et verse le montant de 6 000 \$ prévu au budget 2018 pour le FDT au comité des loisirs, projet « salle multifonctionnelle du 21^e siècle ».

5.5 Étude en cours pour le nettoyage du varech dans la baie.

Le service d'ingénierie de la MRC de La Mitis a été demandé afin de trouver une solution aux odeurs dans la Baie de Métis.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h45 et se termine à 19h55.

5. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le mardi 7 août 2018 à 19h30 à « Town Hall ».

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 18-07-40
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 19h55.

Approuvé lors de la session tenue :

June Smith, président

Stéphane Marcheterre,
Directeur général et secrétaire-trésorier